



## Demission on m'enlève mes CP

Par **dsaa**, le **09/10/2008** à **12:43**

Bonjour,

Je travaillais dans une entreprise de transport quand je suis tombé enceinte de mon 3eme enfant. J'ai demandé par oral malheureusement s'il fallait que je solde tout mes congés avant de partir en congé maternité sachant qu'apres je prendrais un congé parental de 3 ans et on m'a répondu que non ils me les maintenaient a mon retour. Bref de toute façon je n'aurais pas pu les prendre puisque ma grossesse c'est compliqué et que l'on m'a mis en maladie, je devais rester coucher. La mon congé parental se termine et j'ai démissionné pour pouvoir rester plus disponible pour mes enfants, et mon patron ne veut pas me payer les 22 jours de congés qu'ils me doit. Ils étaient pourtant toujours sur les bulletins de salaire qu'ils m'envoyaient chaque mois, sauf sur le dernier ou ils n'y sont plus. Il me dit maintenant qu'il me les aurait payer si je n'avais pas démissionné mais vu que j'ai démissionné il estime qu'il ne me doit rien !!!

En a t'il le droit ????